



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA  
COMMUNAUTE URBAINE DE LYON**

**ARRETE N° 2005-06-17-R-0145**

commune(s) :

objet : **Délégation de signature attribuée à Mme Annie Guillemot, vice-présidente**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

n° provisoire 8612

*Le président du conseil de la communauté urbaine de Lyon,*

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 5211-2, L 5211-9 et L 2122-18 ;

Vu le procès verbal de la séance publique du conseil de la communauté urbaine de Lyon du 10 mai 2001, au cours de laquelle ont été élus les vice-présidents du Conseil ;

Vu la délibération n° 2001-0002 du 10 mai 2001 fixant à trente-sept le nombre des vice-présidents ;

Vu la délibération n° 2005-2606 du 18 avril 2005 par laquelle le Conseil donne délégation au président pour accomplir certains actes de gestion ;

Considérant que le président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de fonctions aux vice-présidents ;

**arrête**

**Article 1er** - L'arrêté n° 2004-06-04-R-0190 est abrogé.

**Article 2** - Madame **Annie Guillemot** est chargée de **la proximité et des ressources humaines**.

A ce titre, elle assure la coordination du pôle proximité et ressources humaines : relations entre les communes membres de moins de 10 000 habitants et la Communauté urbaine, relations avec les citoyens et mise en œuvre et suivi des comités d'usagers, Conseil de développement, personnel et ressources humaines, affaires sociales et conditions de travail, espace des temps.

**Article 3** - Délégation permanente est donnée à madame Annie Guillemot, à l'effet de signer au nom du président tous actes, arrêtés, décisions, conventions, engagements et liquidations comptables ressortissant aux domaines suivants :

- organisation des services et de la politique de proximité et des contrats d'objectifs.

**Article 4** - Les dispositions du présent arrêté sont applicables dès sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat.

Lyon, le 17 juin 2005

Le président,

Gérard Collomb.